

Luc Frieden défend son bilan

Attaqué sur les conditions de détention des mineurs et sur la consommation de drogue à la prison de Schrassig, Luc Frieden a présenté ses arguments.

C'est sur demande du groupe parlementaire libéral que la Chambre s'est penchée, hier, sur la situation des mineurs, ainsi que sur le trafic de drogue au sein du centre pénitentiaire de Schrassig.

Le député Xavier Bettel (DP) n'y est pas allé de mainmorte à l'encontre du ministre de la Justice, Luc Frieden : «Au sujet du brouilleur GSM, rien, sur le bracelet électronique, rien, sur l'unité de sécurité pour mineurs, rien. Dans le bloc P2, quatre détenus s'entassent dans des cellules pour deux avec des matelas par terre. Je ne parle même pas des problèmes d'eau et du chauffage».

En ce qui concerne la consommation et le trafic de drogue, Xavier Bettel cite le cas d'un agent de la buanderie du centre pénitentiaire qui vient d'être suspendu, car trouvé en possession de 600 grammes de haschisch.

Il cite également l'exemple d'un mineur qui a dû passer dix jours complètement seul dans un bloc, par manque de structures adéquates. Bref, il accuse le ministre de la Justice «d'abandon de responsabilité».

Luc Frieden, qui n'a pu compter que sur le soutien des groupes CSV et LSAP, a dû donc se défendre contre une véritable attaque en règle : «Le travail n'est pas facile, il est beaucoup plus aisé de critiquer. En sept ou huit ans, la population carcérale a pratiquement doublé. Qui commet un délit passable d'emprisonnement, sera enfermé. Il n'y a pas d'alternatives».

Obligé de composer avec les structures existantes

Actuellement, ce sont 661 personnes qui sont incarcérées au sein du CPL de Schrassig, dont 30 femmes. Le ministre déclare être obligé de devoir composer avec les infrastructures existantes, car entre les lenteurs administratives et les procédures longues et coûteuses, on ne peut pas faire de miracles.

Mais il défend également son bilan : «Je ne peux pas laisser dire que je n'ai rien fait pendant ces huit dernières années.

Ca ne correspond pas à la réalité». Et d'égrener une dizaine de mesures mises en place sous sa tutelle : plus d'activités et de forma-



Photo: archives.lq / nicols bouvy

Le ministre de la Justice, Luc Frieden, a dû défendre son bilan concernant les problèmes de la prison à Schrassig et les perquisitions effectuées le 23 janvier au sein du groupe RTL.

tions en coopération avec le ministère de l'Éducation depuis 2000. L'encadrement médical a été amélioré par des conventions avec le centre hospitalier et CHNP d'Ettelbruck depuis 2002. Depuis huit ans, un service psychosocial fonctionne avec le SCAS. Le personnel est formé de façon plus efficace et un service informatique perfor-

mant a été mis en place. Au sujet des suicides, Luc Frieden cite un accueil mieux organisé.

Concernant la détention des mineurs (13 à l'heure actuelle), la construction d'une structure fermée à Dreibern est prévue. Sur les drogues, le ministre déclare ne pas pouvoir garantir une prison où les produits stupéfiants seraient totale-

ment absents. Dans le cadre d'une heure d'actualité demandée par l'ADR sur les récentes perquisitions au sein du groupe RTL, les députés se sont unanimement prononcés pour la sauvegarde de la liberté de la presse, garantie par la nouvelle législation.

David Paganotti